

**PV 11<sup>ème</sup> AGO de l'association - Bains des 3 Jetées.**  
**Du jeudi 23/09/2021 au restaurant de la plage des 3 jetées**

Message de bienvenue du président et, ouverture de la 11<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire de l'association B3J à 19h15.

Douze personnes présentes.

Dont le comité : Thomas Montarnal, Katryn Pozza, Eliane Gandillet

Alessandro Frappaolo et Sibylle Racine sont officiellement excusés et, Blaise Ruffieux par son absence

Eliane Gandillet accepte de prendre les notes pour le PV

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la 10<sup>ème</sup> AG du 24 septembre 2020
3. Rapport du comité pour l'exercice 2019-21 (deux années Covid)
4. Rapport de la trésorière pour l'exercice 2020-21
5. Rapport des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2020-2021
6. Approbation et décharge du comité et vérificateurs de comptes
7. Approbation du budget 2021-22
8. Approbation du montant des cotisations
9. Projet : nouveau sauna / état et avancé
10. Prochaine saison 2021/22
11. Élection du comité
12. Élection des vérificateurs des comptes
13. Autres postes clé à pourvoir
14. Divers et propositions individuelles

Ordre du jour

Point 1 : Validé

Point 2 : Validé

Point 3

Une erreur s'est glissée quant aux noms des vérificateurs des comptes.

Il s'agissait de : Alexandre Breda et Joël Musy et, pour les vérificateurs suppléants des comptes sont : Roland Kobel et Christophe Ribordy.

Point 4 : Validé

Point 5 :

Joël Musy et Alexandre Breda ont procédé en date du 11 août 2021, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de B3J pour l'exercice du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021.

Le bilan se monte à CHF 42 582.96. Le total de la trésorerie s'élève à CHF 38 225.01. Le compte Pertes & Profits se solde par une perte de CHF 6'519.97

Malheureusement cette année « dite blanche », sans activité se solde par un déficit. On note à ce jour, peu de cotisations.

Lors de l'AG, les vérificateurs ont relevé le niveau des frais associés aux paiements en ligne via le site B3J.

Le site B3J utilise le service « Stripe », lequel, comme ses concurrents prélève 2.9% + 0.3 Frs-par transaction.

Ce système de paiement en ligne a été mis en place pour éviter le travail conséquent lié à l'encaissement des cotisations, et, ensuite la création de cartes membres.

Mais surtout, le paiement en ligne résout le problème des mauvais payeurs, dont le nombre augmentait chaque année, surtout pour le paiement des événements comme les soirées fondue. Il est vrai qu'un don en ligne représente 3% de moins par rapport à un versement sur le compte, mais on doit également se poser la question, si une personne faisant un don éventuellement impulsif sur le site, prendrait le temps de faire un don par versement.

Les vérificateurs ont également mentionné le niveau relativement élevé des frais informatiques. Suite à une explication de la nature ponctuelle, et non-répétitive de ces frais, les vérificateurs ont proposés qu'à l'avenir de tels frais soient amortis sur plusieurs saisons.

Nous avons également constaté, que le bilan et compte de Pertes&Profits concordent avec la comptabilité présentée, et ce, avec clarté.

Les contrôles effectués par pointage nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et, l'existence des pièces justificatives probantes pour chacune des opérations vérifiées.

Par conséquent, et, au vu de ce qui précède, nous recommandons au comité de poursuivre ses efforts dans la gestion sérieuse et, prudente des finances et, de la comptabilité de B3J, afin de retrouver un équilibre et, la progression de nos avoirs et recettes. Cela nous permettra d'envisager les futurs événements avec sérénité, en assurant le pérennité de notre association.

Nous recommandons à l'assemblée général d'approuver les comptes présentés, afin de décharger le comité et, de sa trésorière. Puis, nous remercions à toutes et tous pour leur important travail.

Point 6 :

L'approbation et la décharge du comité et, des vérificateurs sont acceptées à l'unanimité.

Point 7 :

L'estimation du budget 2021-22, a été acceptée à l'unanimité. (Sous réserve de la fréquentation pour cette saison).

Point 8 :

Les montants des cotisations inchangées : Couple à 60 Frs. Famille à 80 Frs (adultes + enfant/s). Membre individuel est maintenue à 40 frs.

A noter que le règlement des cotisations s'effectue obligatoirement par le paiement en ligne.

Point 9 :

Le projet de la construction du nouveau sauna est quasiment ficelé, reste juste quelques points techniques à régler ( Structure de la zone vitrée ).

Point 9/1 :

Concernant le financement :

Recherche de fonds – nouveau sauna 2021/2022/2023.

La ville de Nyon, section Sport a fait une promesse d'une valeur de CHF 10 000.-

Néanmoins, la commune de Nyon a besoin d'un dossier technique et, financier complet et ce, pour l'an 2021/2022.

La caisse d'Epargne de Nyon nous offre deux bancs d'une valeur de CHF 1 000.-

\* Un rappel :

Comme déjà mentionné dans le 10<sup>ème</sup> PV, Sigi nous précise que la fondation des jumeaux nous offrira le nouveau poêle d'une valeur de 2'000 Frs.- environs.

Le comité, ainsi que les douze membres présents, ont voté pour verser un acompte de principe à l'entreprise Schaller, afin de préparer les réalisations : Dessins techniques, et commande de bois.

**Les choses avancent assurément quant à la naissance d'un nouveau sauna en 2022-2023.**

Point 10 :

Validation du système de paiement en ligne « Stripe » pour tous l'ensemble des paiements, bien qu'il prenne des frais.

Une exception concerne les dons pour le nouveau saune qui peuvent se faire soit par versement sur le compte I-BAN CH23 0900 0000 1016 7716 9, soit sur le site <https://www.bains3jetees.ch>

Point 11 :

Election du comité :

Toby Hamblin étant consultant jusqu'à lors, a accepté d'intégrer le comité.

Fonctions	Noms
Président	Thomas Montarnal
Secrétaire (s)	
Trésorière	Katryn Pozza
Responsable Sauna	Alessandro Frappaolo (Dit Alex)
Coordination / Communication	Eliane Gandillet (Dite Eli)
Responsable Communication WEB/FB	Toby Hamblin

Point 12 :

Conformément aux statuts, les vérificateurs sont élus pour deux ans. Le mandat des présents vérificateurs arrive à échéance.

Durant l'AGO du 23 septembre 2021, les vérificateurs ont été élus comme suit :

- 2 vérificateurs pour 2 ans : Christophe Ribordy et Roland Kobel

2 suppléants : Alexandre Breda et Joël Musy.

Point 13 : Important

Le Comité fait appel à candidature pour poste suivant :

- **Une ou deux secrétaires en binôme en remplacement de Sibylle Racine et de Blaise Ruffieux.**

**Postes dorénavant pourvus :**

Doodle : Nathalie Kuyper

Achats / évènements : Steffi Kamischke et Fabrizio Quaglia.

Point 14 :

Les clients de la balise et, du sauna devront présenter leurs « Pass sanitaire »

\* Communications :

Le restaurant de la plage des 3 jetées sera dorénavant ouvert en hiver.

\*\* Suite aux directives sanitaires actuelles du 23 septembre 2021 : **Concernant le Pass Sanitaire (PS).**

A ce jour, un benso n'ayant pas de PS, pourra excercer en tant que Benso à la Balise, mais « masqué ». Il pourra également faire des saunas en privé et ce, en dehors des collectifs !

Les fêtes / évènements en extérieurs ne sont pas soumis au PS.

**Ces directives peuvent évoluer en tout temps**

A noter :

Thomas Montarnal terminera son mandat en 2021/22.

Il annonce, d'ores et déjà, son départ du comité en 2022/23.

La 11<sup>ème</sup> AGO est levée à 20h28 avec bienveillance, suivi d'un apéro-dinatoire.

PV rédigé par Eliane Gandillet, le 23 septembre 2021.

\*\*\*